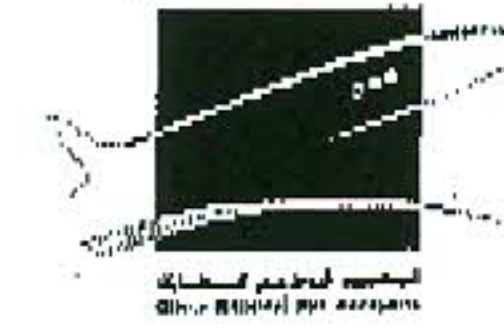


Dossier de présélection

Office National Des Aéroports



Avis de Présélection

Date : 09 Août 2010

Appel d'Offres avec présélection
 < Construction d'un nouveau Terminal T3 à l'aéroport de Marrakech Ménara > N°<26/10> :

1. L'Office National Des Aéroports, ci-après dénommé « le Maître de l'Ouvrage » a reçu de la Banque africaine de développement (BAD), ci-après dénommée la Banque, un prêt pour contribuer au financement de **la construction d'un nouveau terminal T3 à l'Aéroport de Marrakech Ménara** et prévoit d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour effectuer des paiements autorisés au titre du marché faisant l'objet du présent Avis de Présélection.
2. L'Office National des Aéroports prévoit de procéder à une présélection d'entreprises en vue de l'exécution des travaux de construction du terminal 3 à l'Aéroport Marrakech Ménara pour permettre à la plate forme de doubler sa capacité.
3. Peuvent être candidats à la présélection les entreprises et groupements volontaires d'entreprises d'un pays répondant aux critères de provenance définis dans les Règles de procédure pour l'acquisition.
4. Les candidats répondant aux critères fixés peuvent se procurer le dossier de présélection à: l'Office National Des Aéroports au secrétariat du Département des Achats situé au bâtiment de la Direction des Achats et de la Logistique, Aéroport Mohammed V, Nouasseur, Casablanca, Tél. (212) 5-22-53-90-40 (212) 5-22-53-91-40, Fax (212) 5-22-53-99-13/16.
5. Il doit être bien spécifié, dans cette demande, qu'il s'agit d'une «demande de dossier de présélection pour le projet relatif à **la construction d'un nouveau terminal T3 à l'Aéroport de Marrakech Ménara** ». Le dossier est disponible moyennant paiement d'un montant non remboursable de **300,00 DHs**. Les candidats intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse.
6. Pour répondre aux critères de sélection, le candidat devra avoir, au minimum, mené à bien des opérations similaires.
7. Les Demandes de Présélection, qui doivent être faites sous pli fermé, devront être déposées ou adressées en recommandé au :

Bureau d'ordre de la Direction Générale de l'ONDA sis à l'Aéroport Mohammed V.